

Image not found or type unknown



Partage de la maison a titre exclusif

Par **mickael**, le **06/07/2010** à **17:26**

Bonjour, rnrnma femme et moi nous nous separons j'essai que tout ce passe bien mais madame ne veu pas , impossible d'etablir le dialogue pour un partage , je voudrai savoir si je peu garder la maison , en sachant que je paie absolument tout traite de maison impot facture acheter il y a 5 ans et que madame ne paie absolument rien mais encaisse l'apl et ne participe pratiquement pas au frais de la maison , avec ces informations puis je garder ma maison ? rnnous ne sommes pas marié ni pacsé , en vous remerciant